

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de l'affaire**

Nombre de présents : 28  
Nombre de représentés : 07  
Nombre de votants : 35

**OBJET**

Affaire n°2018-024

**MISE A DISPOSITION  
DES PARCELLES DE TERRAIN  
COMMUNAL CADASTREES  
BK N°25 ET BK N°36 PARTIES, SISES  
LES BERGES DE LA RIVIERE DES  
GALETS, PAR VOIE DE BAIL A  
CONSTRUCTION, AU PROFIT DE LA  
SOCIETE NOUVELLE DE  
TRANSPORT**

**NOTA** / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal  
a été faite le 26 février 2018 et affichée  
le 27 février 2018.

- le compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
le :

14 MARS 2018

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MARDI 6 MARS 2018**

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six mars, le  
Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie,  
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier  
Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. Sergio Erapa, 11<sup>ème</sup> adjoint.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire,  
Mme Paulette Lacaptia 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme Dalila Mahé  
2<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme  
Jasmine Béton 4<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annie Mourgaye  
5<sup>ème</sup> adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6<sup>ème</sup> adjoint,  
Mme Cala M'Rhéhoury 7<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annick  
Le Toullec 8<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Claude Maillot  
9<sup>ème</sup> adjoint, M. Armand Mouniata 10<sup>ème</sup> adjoint,  
M. Sergio Erapa 11<sup>ème</sup> adjoint, M. Faustin Galaor,  
M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard  
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Jean-Hubert  
M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante,  
M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine  
Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,  
M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie  
Auber.

**Absents représentés** : M. Ludovic Latra (par M. Jean  
Paul Babef), M. Alain Iafar (par M. Jean-Hubert  
M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Paulette  
Lacpatia 1<sup>ère</sup> adjointe), Mme Catherine Gossard (par  
M. Sergio Erapa 11<sup>ème</sup> adjoint), Mme Anne-Laure Boyer  
(par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par  
Mme Dalila Mahé 2<sup>ème</sup> adjointe), Mme Mémouna Patel  
(par Mme Sabine Le Toullec).

**Arrivé (s) en cours de séance** : Néant.

**Départ (s) en cours de séance** : M. Erapa (18h22-  
18h25), Mme Anli (18h34-18h37), M. M'Simbona  
(19h02-19h05), Mme Mourgaye (19h10-19h13).

**Absent (s)**: Mme Brigitte Laurestant, Mme Dorisca  
Tiburce, M. Hary Auber, Mme Firose Gador.

.....  
.....

Affaire n°2018-024

**MISE A DISPOSITION DES PARCELLES DE TERRAIN COMMUNAL  
CADASTREES BK N°25 ET BK N°36 PARTIES, SISES LES BERGES DE LA  
RIVIERE DES GALETS, PAR VOIE DE BAIL A CONSTRUCTION,  
AU PROFIT DE LA SOCIETE NOUVELLE DE TRANSPORT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L.251-1 et suivants relatifs au bail à construction ;

**Vu** la situation des parcelles communales cadastrées BK 25 et BK 36 parties au plan local d'urbanisme ;

**Vu** la lettre d'intention du Groupe DM Investissement / DM Développement, réceptionné en mairie du Port en date du 21 février 2017, portant sur le déploiement et le développement de sa filiale SNT sur la commune de Le Port ;

**Vu** les caractéristiques principales du projet de construction daté du 13 septembre 2017 ;

**Vu** l'avis financier de France Domaine en date du 24 novembre 2017 portant sur la valeur locative du terrain communal susvisé ;

**Vu** l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » et « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » en date du 21 février 2018 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du 6 mars 2018 relatif à la mise à disposition des parcelles de terrain communal cadastrées BK n°25 et n°36 parties, sises les berges de la Rivière des Galets, par voie de « bail à construction », au profit de la Société Nouvelle de Transport ;

**Considérant** que le projet de ladite société présente un intérêt certain pour la commune au regard de la spécificité du tissu économique portois, avec des perspectives intéressantes en termes de création d'emplois directs et indirects locaux ;

**Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions: Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),**

**DECIDE**

**Article 1 :** d'émettre un avis favorable au projet de développement et de déploiement des activités du Groupe DM Investissement / DM Développement sur le territoire de la Commune de Le Port ;

**Article 2 :** d'approuver la mise à disposition à la société SNT, ou à toute autre société du Groupe DM Investissement / DM Développement œuvrant dans le domaine du transit et logistique maritime, des parcelles de terrain communal cadastrées BK 25 et BK 36 parties, sises à Le Port, aux conditions juridiques et financières exposées dans le rapport ;

**Article 3 :** de fixer à la date du 31 décembre 2018 au plus tard la signature du bail entre les parties ;

**Article 4 :** d'autoriser le preneur, ou toute personne morale ou physique qui s'y substituerait solidairement, à déposer au plus tard trois (3) mois après la signature du bail une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de réaliser l'opération de construction telle que décrite dans ses principes au dossier annexé à la note de lecture ;

**Article 3 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 28/03/2018

Reçu en préfecture le 28/03/2018

Affiché le 28/03/2018



ID : 974-219740073-20180306-DL\_060318\_024-DE